



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100712

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/08/2024 10H02 C:005300 I:03012
V/REF : 956500
V/Email reçu le Mercredi 21/08/2024 à 10H02

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 00573
IMMEUBLE : PRE POMMIER -0573
RUE GASTON BONNIER
RUE CLAUDE BERNARD
38300 BOURGOIN JALLIEU

Vaulx en Velin, le 16 Octobre 2024

Référence Marché: M_230260003-1
LOCALISATION : ALLEE N7 BONNIER - LOGEMENT DE M SERAICHE TEL*0626165826*
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATIONS EAUX USEES
Donneur d'ordre : M. C. ARNAUD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 22/08 A 07H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR SERAICHE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PARTIR DE L'EVACUATION EVIER
CONTROLE ECOULEMENT - OK
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE A PARTIR DU LAVABO ET DE LA BAIGNOIRE -
SANS SUCCES, LE CABLE A ROMPU SUITE A UN OBJET SOLIDE COINCE DANS LA
CANALISATION

PREVOIR UN CREATION DE TRAPPE DE VISITE AU NIVEAU DE LA CLOISON DE LA
GAINE TECHNIQUE AFIN D'OUVRIR LA COLONNE
REPLI DU CHANTIER

LE 14/10 A 09H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR SERAICHE
CREATION D'UNE TRAPPE DE VISITE SUR COLONNE
CONTROLE PAR CAMERA DE LA COLONNE
- PRESENCE D'UN AMAS DE CIMENT OU PLATRE AU NIVEAU DE L'EVACUATION DE
LA BAIGNOIRE ET DU LAVABO
CREATION D'UNE NOUVELLE TRAPPE DE VISITE SUR EVACUATION BAIGNOIRE ET
LAVABO
- DEPOSE DE L'AMAS DE CIMENT
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PARTIR DE L'EVACUATION
- NEGATIF, BOUCHON AU NIVEAU DU COUDE ENTRE LE REZ-DE-CHAUSSEE ET LE
1ER ETAGE

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

A CE JOUR PAS D'ACCES
MISE EN PALCE DE 2 TRAPPES DE VISITE ET CONTROLE DE L'ETANCHIETE

PREVOIR DE REFAIRE LA PORTION D'EVACUATION ENTRE LA BAIGNOIRE ET LA
CUISINE AU RDC
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 15/10/24 a 10H42 _ Envo i (CR/AB)

PREVOIR DE REFAIRE LA PORTION D'EVACUATION ENTRE LA BAIGNOIRE ET LA
CUISINE AU RDC

NOUS CLOTURONS CE DOSSIER MAIS NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITION SI
NECESSAIRE

MB LCOMPTER Email envoyé le 03/10/24 a 09H48 cyril.arnaud@semcoda.com

CS LGESTION Email envoyé le 23/08/24 a 11H30 _ Envo i (CR/AB)

PREVOIR UN CREATION DE TRAPPE DE VISITE AU NIVEAU DE LA CLOISON DE LA
GAINE TECHNIQUE AFIN D'OUVRIER LA COLONNE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

MB LCOMPTER Email envoyé le 03/10/24 a 09:48 M. C. ARNAUD

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
5,50	CU0001-H(s)curage >1er tampon 22/08	2	120,02	660,11
3,00	CU0001-H(s)curage >1er tampon 14/10	4	120,02	360,06
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
2,00	Fourniture trappe(s) de visite coquille	4	9,54	19,08



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100712

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	1039,25
T.V.A. a 10,00%	103,92
TOTAL T.T.C.En EURO	1143,17

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 956500 du 21/08/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr; centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 771 126 du 19/08/2024

THCVRDPP Txv hors contra Voirie reseaux Partie privat. 1

01-EE-2230-ENT-61563100

Lieu d'intervention

MR SERAICHE Mohamed

MME SERAICHE Yamina

7 RUE GASTON BONNIER

38300 BOURGOIN JALLIEU

Téléphone : 06.26.16.58.26

00573-00001-00001-00004 H / Type 5

Date entrée: 01/07/2011

Délai

Date limite exécution : 05/09/2024

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
DEBOUEU DEBOUCHAGE CANALISATIONS EAUX USEES	1,00	150,00	150,00	15,00	165,00
Total H.T.				150,00	
Total TVA				15,00	
Total TTC				165,00	

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ARNAUD CYRIL le 21/08/2024

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **7 RUE GASTON BONNIER 38300 BOURGOIN JALLIEU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **21/08/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 956500